

# L'Unité de Valorisation Biologique (UVB) de Vernéa



Metheor – 7 décembre 2017  
Olivier Greze – [olivier.greze@suez.com](mailto:olivier.greze@suez.com)

prêts pour la révolution de la ressource



# Principe UVB



**BIOLOGICAL REPROCESSING**  
COMPOSTING AND ENERGY FROM BIOGAS



Towards  
composting

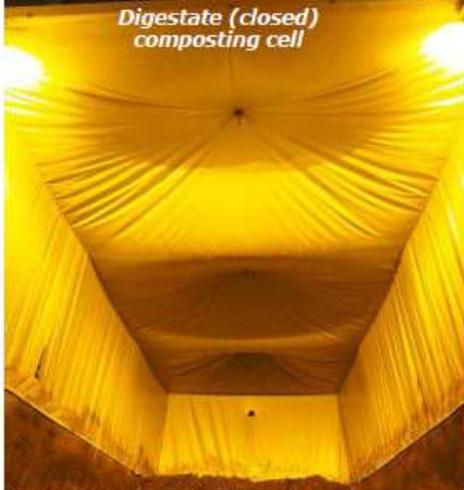
## BIOLOGICAL REPROCESSING

COMPOSTING AND ENERGY FROM BIOGAS



## BIOLOGICAL REPROCESSING

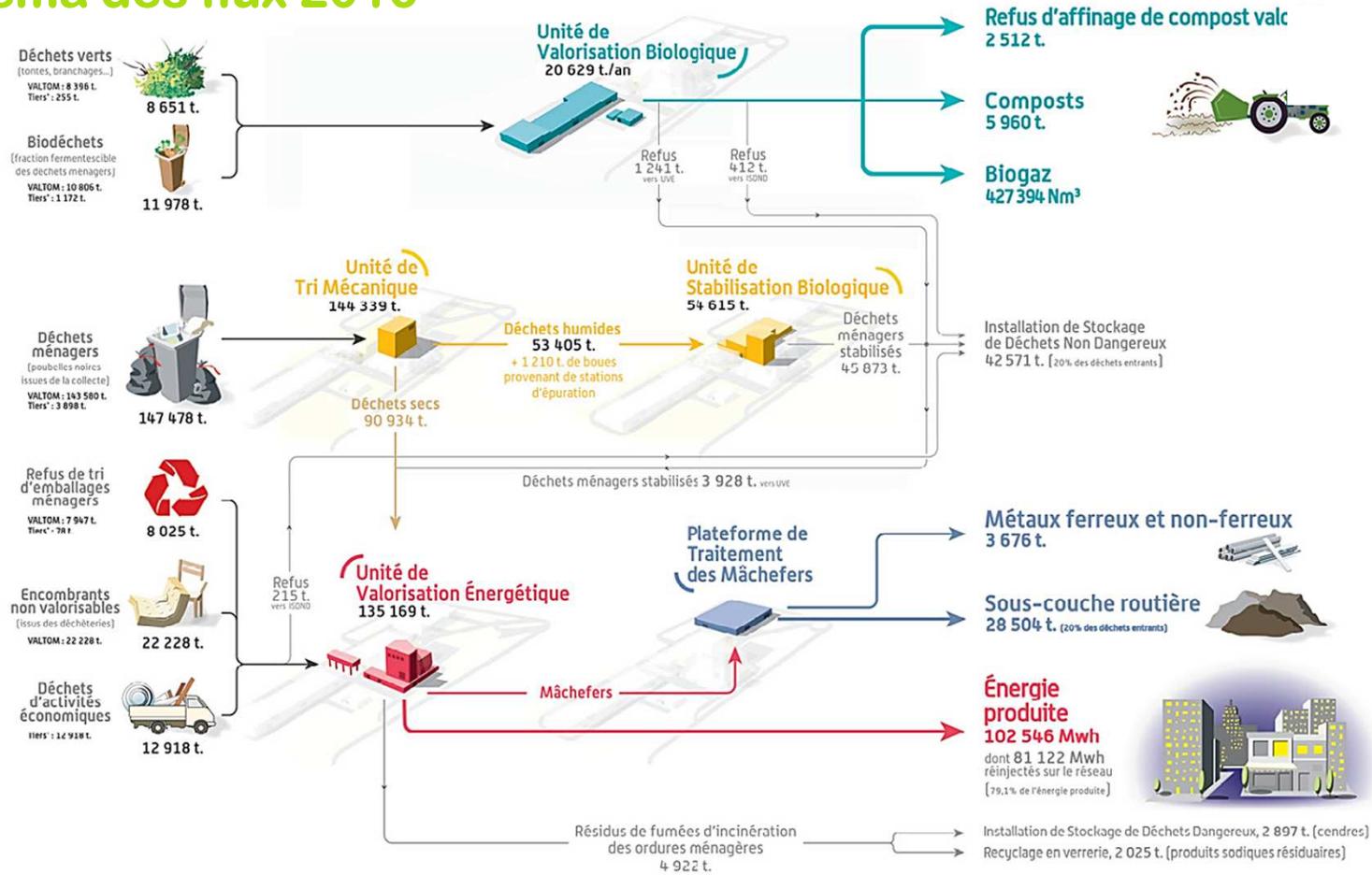
### COMPOSTING AND ENERGY FROM BIOGAS



## UVB - Méthanisation - Digestat / Compost



# Schéma des flux 2016

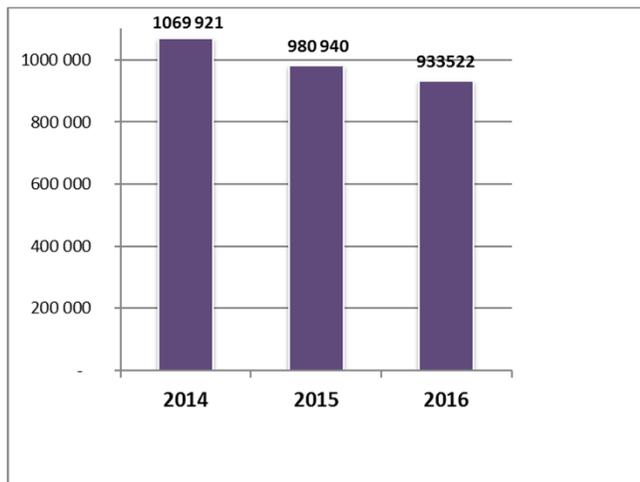


# Les produits de la valorisation

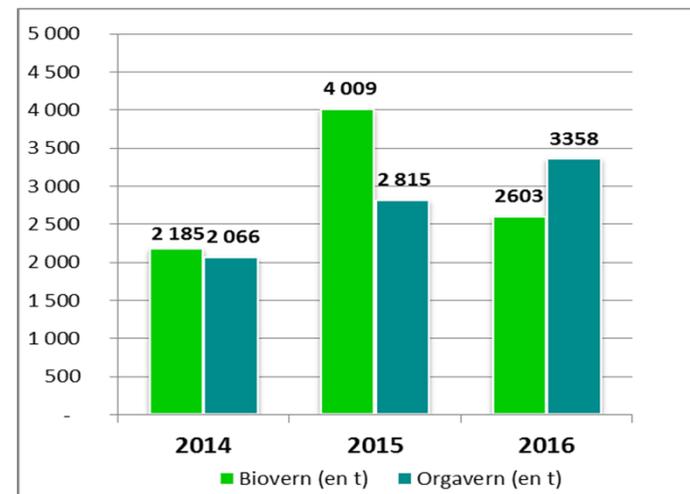
## Valorisation biologique



- Méthanisation (biogaz produit en Nm3)



- Compostage



- Le biogaz produit est valorisé en énergie.

- 100% des composts satisfont les normes et sont donc valorisés en amendement organique.

# Le Marketing Opérationnel

## 2 fiches commerciales

Amendement organique norme NF U 44-051  
**COMPOST FERMENTESCIBLE MENAGER**



« L'humus, capital de fertilité »

**Le compost ORGAVERN® est un amendement organique qui a pour but d'améliorer la structure et la texture du sol. Il assure une fertilisation à libération progressive.**

Il apporte de l'humus stable qui améliore les caractéristiques biologiques, chimiques et physiques du sol. Il compense la perte en matière organique et apporte les éléments nutritifs aux plantes.

**composition**

Amendement organique fabriqué par compostage de matières premières de 2 origines :

- Matières végétales (recyclage de déchets végétaux)
- Matières animales (craques ménagères issues de volailles agricoles)

C'est un amendement organique performant, riche en lignine et cellulose, précurseurs d'humus. ORGAVERN® contribue significativement à la fertilisation en phosphore et potasse.

**agronomie**

Dose d'emploi conseillée à adapter en fonction de la restitution des sels :

- Entretien : 10 à 20 t/ha
- Plantation : 20 à 40 t/ha
- Ratissage : Doux à ultra en fonction des analyses de sols.

Non utilisable en accompagnement dans la détection de la matière organique, en fonction des besoins de vos cultures.

**profil d'utilisation**

Le compost répond à de nombreux besoins :

- comme amendement en agriculture
- comme support de fertilisants en agriculture et pour des opérations de régénération de sites naturels dégradés.

L'HUMUS permet une libération progressive et efficace des éléments minéraux pour une alimentation optimale du système racinaire.

**3** Maintenir le taux de Matière Organique du sol.  
**2** Stimuler une microfaune diversifiée.  
**4** Assurer une fertilité à libération progressive.  
**1** Améliorer la capacité de rétention en eau du sol.

**3** Faire d'un apporteur agricole tout d'une table d'épandage.  
\*selon culture

pour tout conseil supplémentaire, contactez votre technicien :

LES COLLINES DE CUIQUES BÂT B1  
6 AVENUE DE L'ARREE PARFAITE  
33100 AIX-EN-PROVENCE  
TEL. : 04 42 91 01 01  
FAX : 04 42 91 01 00  
www.TERRALYS.FR

Amendement organique norme NF U 44-051  
**COMPOST VERT**



« L'humus, capital de fertilité »

**Le compost est un amendement organique qui a pour but d'améliorer la structure et la texture du sol.**

Il apporte de l'humus stable qui améliore les caractéristiques biologiques chimiques et physiques du sol. Il compense la perte de matière organique et apporte les éléments nutritifs aux plantes.

**composition**

Issu du compostage de matières végétales : essentiellement des déchets végétaux de jardinage.

C'est un amendement organique performant, riche en lignine et cellulose, précurseurs d'humus.

C'est un amendement organique performant, riche en lignine et cellulose, précurseurs d'humus. BIOVERN® contribue à la fertilisation en phosphore et potasse.

**agronomie**

Dose d'emploi conseillée à adapter en fonction de la restitution des sels :

- Entretien : 0 à 12 t/ha
- Plantation : 20 à 40 t/ha
- Ratissage : Doux à ultra en fonction des analyses de sols, au moins 10 % dans le premier année.

Non utilisable en accompagnement dans la détection de la matière organique, en fonction des besoins de vos cultures.

**profil d'utilisation**

Le compost peut être utilisé dans différents types de sols :

- comme amendement en agriculture notamment pour les sables de céreales
- comme support de fertilisants en agriculture et pour des opérations de régénération de sites naturels dégradés.

L'HUMUS permet une libération progressive et efficace des éléments minéraux pour une alimentation optimale du système racinaire.

**3** Maintenir le taux de Matière Organique du sol.  
**2** Stimuler une microfaune diversifiée.  
**4** Assurer une fertilité à libération progressive.  
**1** Améliorer la capacité de rétention en eau du sol.

**3** Faire d'un apporteur agricole tout d'une table d'épandage.  
\*selon culture

pour tout conseil supplémentaire, contactez votre technicien :

LES COLLINES DE CUIQUES BÂT B1  
6 AVENUE DE L'ARREE PARFAITE  
33100 AIX-EN-PROVENCE  
TEL. : 04 42 91 01 01  
FAX : 04 42 91 01 00  
www.TERRALYS.FR

**Merci**

prêts pour la révolution de la ressource  **suez**

Présentation CCSPL - 12 sept 17

